



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 25 JUILLET 2012**

DATE DE CONVOCATION

17 juillet 2012

DATE D’AFFICHAGE

17 juillet 2012

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 10
ABSENTS : 05
QUORUM : 08

DELIBERATION N°2012/33/M-T

L’AN DEUX MILLE DOUZE LE VINGT CINQ JUILLET Á SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANTE Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Madame **Rosaline CAMILLE** 2^{ème} adjointe
Monsieur **Patrick LABEAU** 3^{ème} adjoint
Madame **Marcelline POPO** 4^{ème} adjointe
Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale
Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère
Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère
Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller
Monsieur **Marcel POPO** Conseiller
Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller

ABSENTS EXCUSES :

Madame **CHAVÉRIMOUTOU Liliane** Conseillère
Madame **Marie George DUMAISON** Conseillère

ABSENTS:

Madame **Pauline TARCY** Conseillère
Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1^{er} Adjoint
Monsieur **Alain Patrick ROBINSON** Conseiller

Les conseillers Municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l’article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d’un Secrétaire au vu de l’application de l’article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales, Madame **Marcelline POPO**, 4^{ème} adjointe, a été nommée à ces fonctions qu’elle a acceptées.



Délibération n° 33/2012/MT
Approuvant la participation des élus au 95^{ème} Congrès des Maires et
des Présidents de communautés de France

Mesdames,
Messieurs les Conseillers Municipaux,

Le congrès des maires et des présidents de communautés de France a lieu chaque année Porte de Versailles à Paris.

Il aura lieu au mois de novembre 2012.

A l'occasion de ce congrès, les élus ont la possibilité de pouvoir échanger avec leurs collègues des différentes régions de France, mais également par la présence de nombreuses expositions d'entreprises, d'approcher toutes les innovations intéressant les communes.

Conformément à la délibération n° 2009/44/MT du 25 septembre 2009 approuvant la proposition du Maire de faire participer chaque année 2 ou 3 conseillers municipaux, je vous demande de bien vouloir entériner le tirage au sort pour la participation des collègues :

- Monsieur Brice SEPHO, conseiller municipal,
- Madame Patricia BEAUNOL, adjointe spéciale.
- Madame Liliane DAUPHIN, Conseillère Municipale

Ils seront accompagnés de Madame Simonette CHONG-PAN, du Service de Secrétariat Général dont je souhaite la participation.

Je vous demande donc de délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le rapport de M. le Maire concernant la participation des élus de la commune au 95^{ème} Congrès des maires et des présidents de communautés de France ;

Après avoir entendu ses explications et délibéré ;

Après discussion, désistement de Monsieur Brice SEPHO et désignation de Madame Valérie BATAILLIE, selon le tirage au sort du 25 septembre 2009.

DECIDE :

Article 1 : **APPROUVE** la proposition de participation de 3 élus au 95^{ème} Congrès des maires et des présidents de communautés de France en la personne de :

- Madame Patricia BEAUNOL, Adjointe Spéciale,
- Madame Liliane DAUPHIN, Conseillère Municipale,
- Madame Valérie BATAILLIE, Conseillère Municipale

Article 2 : **APPROUVE** la participation de Madame **Simonette PERLET-CHONG-PAN**, du Service Secrétariat Général, à ce congrès, les frais de transport et d'hébergement étant pris en charge par la collectivité

ADOPTÉE PAR DIX (10) VOIX CONTRE ZÉRO (0).

Pour certification exécutoire,
Montsinéry-Tonnégrande, le 25 juillet 2012

Le Maire,



A stylized handwritten signature in blue ink.

Patrick LECANTE

Publication le : 03 AOUT 2012

